



# L'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

par les citoyens, pour les citoyens



## LETTRE D'INFORMATIONS N° 8 NOVEMBRE 2025

### ÉDITO

#### Chères et chers sociétaires et sympathisant(e)s

Notre coopérative va prendre un nouveau virage.

En effet les récentes modifications réglementaires et tarifaires concernant le rachat d'électricité par EDF OA (Obligation d'Achat) rendent intenable le modèle économique basé sur ce rachat à tarif fixe et « raisonnable » pendant 20 ans (un résumé de ces changements vous est proposé dans cette lettre).

L'équilibre économique de nos trois premières centrales (Crillon, Mazan et bientôt Bédoin) est basé sur ces règles de rachat désormais caduques. Les contrats étant déjà signés, la rentabilité de ces trois projets n'est pas remise en cause.

Désormais, pour assurer l'équilibre économique de nos prochains projets nous aurons le choix entre deux possibilités (voire une combinaison des deux) selon les cas :

- vendre l'électricité à nos concitoyens (et non plus à EDF OA) dans le cadre d'opérations d'autoconsommation collective (ACC) ;
- louer nos centrales aux propriétaires des terrains ou toitures pour leur permettre d'autoconsommer pour leurs propres besoins (ACI).

Plusieurs projets de ce type sont à l'étude sur Bédoin, Monteux, Gigondas, Venasque, Mazan et Morniron.

Ce changement est brutal mais ce n'est pas une mauvaise nouvelle. En effet, notre coopérative est avant tout locale et vendre l'électricité à nos concitoyens est beaucoup plus en accord avec nos objectifs que de la vendre à EDF !

Ce changement a deux conséquences.

- L'obligation de convaincre un nombre suffisant de particuliers, d'entreprises et de collectivités de nous acheter notre électricité. Cela demande beaucoup plus de travail que de signer un contrat avec EDF. **D'où le besoin d'augmenter le nombre de bénévoles actifs.**
- L'obligation de s'autofinancer le plus possible car les banques auprès desquelles nous empruntions ne pourront plus se garantir sur le contrat EDF. **D'où la nécessité d'augmenter le plus possible nos fonds propres.**

Nous devons désormais beaucoup plus **compter sur nos propres forces** ; c'est la garantie de notre indépendance et de notre pérennité.

**Le Conseil Coopératif** : Catherine, Sylvie, Philippe, Jean-Claude, Bruno, Gérard et Gérard.

## PROJET BÉDOIN

### Le démarrage du chantier

Le chantier de construction des ombrières de l'aire d'hivernage des caravanes du camping municipal de Bédoin a démarré le 15 octobre 2025 après préparation du terrain par les services communaux.



En première phase, les fondations, sont constituées chacune d'un bloc de béton d'environ un mètre cube renforcé en dessous par deux gros pieux vissés dans le sol jusqu'à plusieurs mètres de profondeur.



### L'autoconsommation collective ou comment partager l'électricité produite localement à Bédoin

#### Le contexte

La Mairie de Bédoin a confié à CIBRAV l'installation d'une centrale photovoltaïque sur l'aire de stationnement des caravanes du camping municipal.

Cette centrale d'une puissance de 314 kWc produira dès la fin du printemps 2026, de l'électricité locale, non polluante pendant les heures de la journée, toutes les saisons.

Plutôt que de vendre toute cette électricité à un fournisseur d'énergie (ici EDF), la Mairie et CIBRAV souhaitent en faire profiter les habitants, les commerces et les entreprises de Bédoin.

#### Dans quels buts ?

- Leur garantir un prix du kWh stable sur une longue période (20 à 25 ans) sur une partie de leur consommation sans qu'ils aient à investir eux-mêmes.
- Les faire participer localement à la transition énergétique par une meilleure maîtrise de leur consommation.
- Permettre à ceux habitant dans le centre du village (situé dans le périmètre de protection des Architectes des Bâtiments de France rendant plus difficile l'installation de panneaux photovoltaïques) de consommer de l'électricité verte et locale.

### Pour en savoir plus

**La Mairie et CIBRAV vous invitent le jeudi 15 janvier 2026 à une réunion publique d'information sur l'autoconsommation collective à 18 h au centre culturel de Bédoin.**

## INTERVENTIONS À L'ÉCOLE DE BÉDOIN

Dans le cadre de la mission d'accompagnement des habitants que s'est donné CIBRAV sur le territoire du Comtat Venaissin, l'un des volets importants est la sensibilisation du grand public aux notions de sobriété énergétique et de l'intérêt du développement de l'autonomie énergétique.

C'est dans cette optique que nous démarrerons bientôt à Bédoin une animation au sein de l'école élémentaire, auprès des 44 élèves de CM1 et CM2.

Cette action se déroulera en 4 temps entre début mars et fin avril 2026, dans une progression, traveillée avec les enseignants, qui alternera présentations du sujet et échanges avec les enfants sur la base d'outils spécifiques et ludiques.

Elle se terminera par la visite de la centrale photovoltaïque CIBRAV de Bédoin, avec invitation des parents, auxquels nous pourrons expliquer qu'ils peuvent devenir utilisateurs via l'autoconsommation collective.

## VIE COOPÉRATIVE

### La soirée des sociétaires

Le 12 septembre dernier, comme chaque année, les sociétaires de CIBRAV ont été heureux de se retrouver pour une soirée de détente.



Cette fois-ci, avec du beau temps, c'est Alexandre ROURE, sociétaire et musicien, qui les a accueilli(e)s dans sa demeure cernée de vignes et face au Ventoux. Contrebasse, guitare et batterie ont animé repas et soirée pour le bonheur des participants.

## LEVÉE DE FONDS

Aujourd'hui, CIBRAV compte 135 sociétaires (5 collectivités locales, 8 partenaires privés, 122 particuliers). Ces sociétaires ont apporté un capital de 187 k€ + 68 k€ de Comptes Courants d'Associé (CCA). Le financement de la centrale de Bédoin est assuré avec ces fonds propres et un emprunt de 230 k€ auprès du Crédit Coopératif.

D'autres projets sont à l'étude, qui vont demander d'augmenter nos fonds propres. Mais surtout, comme expliqué dans l'édito, sans EDF, les banques vont demander des garanties beaucoup plus coûteuses, comme des hypothèques. La conséquence directe est donc la nécessité de réduire – voire de supprimer à terme – le plus possible l'appel à l'emprunt bancaire, et donc d'aug-

menter encore plus notre capital et nos CCA. C'est tout à fait possible : Lucisol coopérative sœur sur Apt, vient d'autofinancer entièrement son dernier projet de centrale grâce aux CCA.

Concrètement cela veut dire :

- plus de sociétaires – y compris des entreprises – pour augmenter encore notre capital ;
- plus de CCA par les sociétaires. Rappel : les CCA de CIBRAV rapportent 2% (1,4 % nets de charges) et 3 % (2,1 % nets) quand le livret A ne rapporte plus que 1,7 % nets.

**Parlez-en autour de vous et pensez à votre épargne : toutes les infos sur [cibrav.fr](http://cibrav.fr).**

## APPEL À BÉNÉVOLES

Nous prévoyons d'embaucher un salarié à mi-temps en 2028, mais en attendant nous ne sommes que des bénévoles. **Ces bénévoles actifs (le Conseil Coopératif + quelques autres) ne sont guère qu'une petite douzaine.**

Pour se répartir le travail, pour rester réactifs, pour ne pas lasser les plus actifs, pour être présents sur tout le territoire il nous faudrait réunir un groupe d'une vingtaine de bénévoles actifs.

Le temps à y consacrer peut être adapté selon les disponibilités de chacun et les besoins sont très variés : communication, organisation de réunions publiques, suivi de la production, études de faisabilité, recherche de toitures, finances, animations auprès des enfants, contacts avec les futurs membres des boucles ACC, etc.

**Venez nous rejoindre dans cette belle aventure : envoyez-nous un message sur [contact@cibrav.fr](mailto:contact@cibrav.fr).**

## ACTUALITÉS

### Les centrales en production

Notre première centrale en production (La Boiserie à Mazan) vient de « fêter » son premier anniversaire. Elle avait été raccordée le 31 octobre 2024. Au bout d'une année complète, nous avons pu comparer la production réelle aux estimations qui avaient été faites lors de la phase d'études.

**Prévision : 440 MWh /an.**

**Production : 457 MWh sur un an.**

Ce chiffre élevé s'explique par l'ensoleillement important qui a été observé sur plusieurs mois où la production a été nettement supérieure aux prévisions :

- décembre 2024 : +23 % ;
- octobre : +18 % ;
- novembre 2024 : +12 % ;
- mai, juin et septembre : + 8 %.

Quant à notre seconde centrale (le Mas de l'Arbonne à Crillon), nous aurons le résultat d'un an complet en décembre. Les chiffres actuels sont conformes aux prévisions : 29792 kWh pour une prévision de 29622.

### Dernières informations

Les nouvelles dispositions réglementaires sur la TVA annoncées dans la lettre d'informations numéro 6 sont enfin connues.

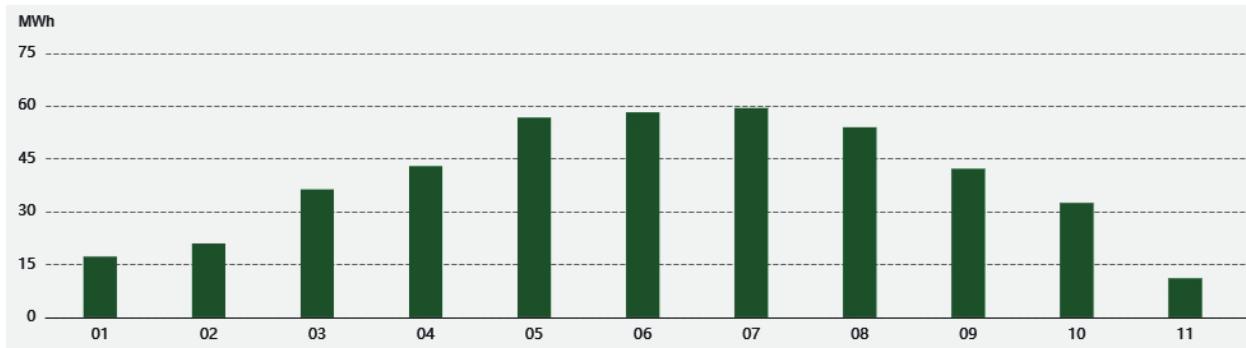
Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2025, la TVA sur les installations photovoltaïques était de 10 % jusqu'à 3 kWc et de 20 % au-delà.

À partir de cette date, c'est 5,5 % jusqu'à 9 kWc (segment correspondant le plus souvent à une installation individuelle des particuliers).

Cette baisse de la TVA est assujettie à des conditions de respect de normes environnementales et de critères techniques.

Au cas où ces conditions ne seraient pas respectées une TVA de 20 % s'applique, même en-deçà de 3 kWc.

**Des questions ?** N'hésitez pas à nous contacter par mail : [contact@cibrav.fr](mailto:contact@cibrav.fr)



Production de la centrale de la Boiserie à Mazan, de janvier à novembre 2025 (à jour au 17/11/2025)